

LETTRE D'ENTENTE (LE-2018-03)

ENTRE : L'UNIVERSITÉ LAVAL
ci-après « EMPLOYEUR »

ET : L'ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ
LAVAL INC
ci-après « APAPUL »

Objet : Modifications de l'évaluation de fonction de coordonnateur, coordonnatrice en
technique du bâtiment et de l'annexe B de la convention collective

CONSIDÉRANT la signature de la convention collective 2015-2018;

CONSIDÉRANT la nouvelle description de fonction de coordonnateur, coordonnatrice en
technique du bâtiment et de sa nouvelle évaluation;

CONSIDÉRANT la modification de l'annexe B de la convention collective 2015-2018 en
conséquence.

LES PARTIES CONVIENNENT DE :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente et sert à en interpréter le sens et la portée;
2. Modifier l'annexe B de la convention collective 2015-2018 telle qu'elle apparaît en annexe de la présente lettre d'entente.
3. La présente lettre d'entente entre en vigueur au moment de sa signature.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Québec, ce 25 sept 2018

L'UNIVERSITÉ LAVAL

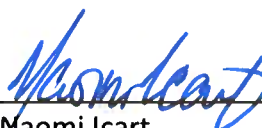
L'ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF
PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL INC.



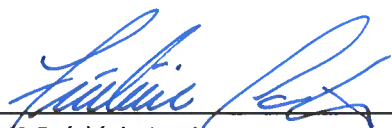
Lyne Bouchard
Vice-rectrice aux ressources humaines



Éric Matteau
Président



Naomi Icart
Conseillère en gestion des ressources
humaines et en relations de travail



M^e Frédéric Lavigne
Conseiller juridique

Annexe B - Titres de fonction, pointage Hay et classes

Titres	Points Hay	Classes
Agent, agente de recherche et de planification	405	6
Agent, agente de support et d'exploitation informatique	240	2
Analyste d'affaire	477	7
Analyste de l'informatique	430	6
Chargé, chargée de communication	335	4
Chargé, chargée de conservation et de restauration	341	5
Chargé, chargée de formation	294	3
Chargé, chargée de programmation et d'analyse	366	5
Chargé, chargée de projets RI	479	7
Conseiller, conseillère à la gestion des études	388	5
Conseiller, conseillère en approvisionnement	344	5
Conseiller, conseillère en architecture d'affaires	486	7
Conseiller, conseillère en architecture de systèmes	486	7
Conseiller, conseillère en communication	418	6
Conseiller, conseillère en développement de la recherche	405	6
Conseiller, conseillère en développement organisationnel	444	6
Conseiller, conseillère en emploi	388	5
Conseiller, conseillère en formation	429	6
Conseiller, conseillère en prévention	356	5
Conseiller, conseillère en recrutement et en formation	388	5
Conseiller, conseillère en sécurité de l'information	476	7
Conseiller, conseillère en système d'information	444	6
Conseiller, conseillère en valorisation de la recherche et transfert technologique	445	6
Consultant spécialisé, consultante spécialisée en évaluation ou en statistique	394	6
Consultant, consultante en counseling	492	7
Contremaître superviseur, contremaîtresse superviseure	328	4
Coordonnateur, coordonnatrice à l'administration	417	6
Coordonnateur, coordonnatrice aux infrastructures	396	6
Coordonnateur, coordonnatrice de la sollicitation	366	5
Coordonnateur, coordonnatrice d'opérations	356	5
Coordonnateur, coordonnatrice d'opérations financières	354	5
Coordonnateur, coordonnatrice en technique du bâtiment	386	5
Enquêteur, enquêteuse	401	6
Instructeur, instructrice en salle d'entraînement générale	286	3
Programmeur-analyste, programmeuse-analyste	245	2
Responsable de projets	421	6

Annexe B - Titres de fonction, pointage Hay et classes (suite)

Titres	Points Hay	Classes
Responsable de promotion et d'information sur les études	390	5
Responsable de travaux pratiques et de recherche	400	6
Responsable des relations avec le milieu	366	5
Responsable sectoriel de l'informatique	430	6
Spécialiste des risques spécifiques	465	7
Spécialiste en archivistique	354	5
Spécialiste en ressources documentaires	394	6
Spécialiste en audit interne	475	7
Spécialiste responsable	463	7
Technicien spécialisé, technicienne spécialisée en gestion	245	2
Technicien spécialisé, technicienne spécialisée en travaux d'enseignement et de recherche	254	2
Vétérinaire clinicien/clinicienne	498	7

C. col. 2007-2010; Classification 22/11/2007; C. col. 2010-2014; C. col. 2015-2018; Lettre d'entente 2016/02; Lettre d'entente LE-2018-03.